

**BUREAU EXECUTIF LAO  
VISIO 1<sup>IER</sup> JUILLET 2025**

**Présents** : Marc Congras, Alain Cabaniols, André Olive, Christine Descoux, Christelle Lanaspèze, Patricia Alt, Hervé Molas, Chrystel Carré, Thierry Gilbert, Eric Albert

**Excusés** : Yves Bellanger (pouvoir à André Olive), Janine Courtade (pouvoir à Chrystel Carré), Séverine Puren

Ouverture de la séance à 21h.

**1- Approbation du compte-rendu du Bureau exécutif du 29 avril 2025**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**2- Compte-rendu Conseil National des Ligues (MC)**

Marc Congras fait un compte-rendu de ce conseil qui s'est tenu le 21 mai 2025.

La FFA a fait des enquêtes auprès de chaque ligue concernant leur plan de développement et le nôtre lui a été transmis. La fédération a souhaité faire cela pour éviter les contradictions entre le plan national et les plans régionaux.

Le plan de développement de la fédération sera transmis à chaque ligue pour qu'elle valide sa partie.

Philippe Lamblin sollicite en ce moment des entretiens avec les préfets pour présenter les opérations « Stade vers l'Emploi » et cela pour assurer les cofinancements nécessaires à la tenue de ces opérations. En effet, il manque des financements : le coût de ces opérations est d'environ 4000€, France Travail les subventionne à hauteur de 3000€ mais la fédération ne reverse aux ligues que 2250 €. Il faut donc trouver des cofinancements. Là où cela n'est pas possible, France Travail s'est engagé à verser les différences.

Le partenariat entre le Crédit Mutuel et la FFA se poursuit et cela permet à notre ligue de se voir attribuer 6000€ de ce partenaire (la somme est définie par des critères dont le nombre de licenciés).

Moment de malaise au moment de cette réunion quand les présidents de Ligue ont regretté de ne pas être associés aux lettres de mission des CTS. André Olive précise que cela a toujours été le cas car les CTS sont gérés par le Ministère des Sports qui peut consulter les présidents de Ligue mais la décision finale appartient entièrement au Ministère.



**NOS PARTENAIRES**



L'AG de la Fédération se déroulera le 18 avril 2026. 3 dates sont possibles pour l'organisation de notre AG : le 23/03/2026, le 04/04/2026 et le 11/04/2026 (mais avec validation de la CSR).

Enfin, la fédération a créé un nouveau pôle : « Pôle Collectivités territoriales » qui doit aider à établir des devis pour la rénovation/construction des infrastructures.

### **3- Validation Proposition de réunion de coordination de calendrier (piste avant fin novembre 2025 et cross en janvier 2026) (MC)**

Suite à des problèmes sur le positionnement de dates de cross, Marc Congras souhaite que soit organisé des réunions de concertation autour du calendrier que ce soit l'hivernal ou l'estival.

Pour la saison estivale Piste (calendrier compétitions régionales et meetings), elle devra se tenir avant la fin novembre 2025 et elle réunira la CSO, la CRJ, la COT, la commission Master et la commission Marche.

Pour les cross, elle devra se tenir avant la mi-février 2026 et elle réunira la CRR, la CSO et la COT. Une demande sera faite auprès des organisateurs de cross de transmettre les dates souhaitées avant la réunion.

Cette proposition est approuvée.

### **4- Réflexion sur le règlement du Circuit régional des meetings (MC-EA)**

Cette réflexion découle du constat que certains meetings faisant parti du Circuit régional des meetings ont souhaité faire payer les engagements des athlètes et limiter le nombre d'engagés sur certaines épreuves, alors qu'il est stipulé dans le règlement de ce circuit que les engagements sont libres et gratuits.

Certains meetings ont donc renoncé mais un n'a pas renoncé et il a été supprimé du circuit.

Donc les questions sont les suivantes : faut-il libéraliser le paiement de frais d'inscription aux meetings et faut-il permettre la limitation des inscriptions et un accueil limité des athlètes ?

Parmi les meetings, il faut distinguer les meetings qui demandent à intégrer ce circuit et les meetings nationaux que nous, ligue, choisissons d'ajouter à notre circuit.

Après discussion, il est proposé que pour les meetings qui demandent à faire partie du circuit régional des meetings, la gratuité de l'inscription doit être maintenue. Par contre, pour les meetings nationaux que nous ajoutons, ils peuvent faire comme ils veulent. Cette proposition sera soumise au prochain comité directeur.

Par contre, le bureau ne souhaite pas de limitation du nombre d'engagés sur les épreuves du circuit régional des meetings.

## 5- Validation du règlement du Challenge marche (CC)

Ce Challenge est proposé par la Commission Régionale Marche. Après lecture de ce document [CHALLENGE OCCITAN marche.pdf](#) par les membres du Bureau exécutif, ce règlement n'est pas validé en l'état car le bureau souhaite avoir des précisions, en particulier sur les récompenses.

## 6- Points équipements et infrastructures (Narbonne, Toulouse) (EA- MC)

Suite à la visite par Marc Congras, Yves Bellanger et Eric Albert des installations narbonnaises, un compte-rendu détaillé a été envoyé à la mairie avec les rénovations à faire si Narbonne souhaite accueillir des compétitions qu'elles soient régionales ou nationales (le niveau de rénovation n'étant pas le même). L'entrevue a été positive mais comme toujours, c'est aux décideurs politiques de faire avancer les dossiers.

Du côté toulousain, avec des pressions des clubs utilisateurs des installations de Sesquières, les sautoirs en longueur sont tous utilisables. Le nouvel éclairage LED pourra nous permettre d'organiser des compétitions en nocturne. Il semblerait qu'un projet de rénovation de la piste soit envisagé.

## 7- - Questions diverses

- Les championnats de France estivaux Elite 2026 se dérouleront à Albi.
- La ½ finale des championnats de France de 5 kms doit se dérouler entre le 06/09/2025 et le 12/10/2025. Pour le moment, la ligue ne sait pas comment organiser cette ½ finale car le SATUC, qui l'avait fait l'année dernière sur le campus de l'université Paul Sabatier, ne souhaite pas se positionner. Eric Albert demande s'il est envisageable que la Ligue soit l'organisateur sur le même site. A priori, oui. Thierry Gilbert, président du SATUC, va tout de même redemander à son club si cette organisation est possible.
- Patricia Alt évoque les problèmes du cross et des chevauchements des dates. Elle a contacté la commission nationale pour renseignement et avis et il semblerait que légalement, une date n'est pas acquise à un organisateur. Marc Congras lui répond que c'est pour cela que la ligue souhaite organiser une réunion de concertation pour rassembler les organisateurs et les faire s'entendre entre eux.
- Eric Albert ne souhaite pas valider lui-même la note de frais des repas jury envoyée par le club de Lunel suite à l'organisation des championnats régionaux d'épreuves combinées. Il a remarqué certaines incohérences, il demande donc aux élus de la vérifier en contactant le club et de la signer.
- Une demande de modification des horaires du Championnat régional CA-JU-ES-SE du week-end prochain a été demandé par un athlète courant le 5000m. La proposition d'Eric est de positionner cette course le dimanche matin. En raison des soucis d'organisation de déplacement des clubs, cette demande est refusée.

La commission marche demande également que pour permettre la qualification aux Francs des cadettes, le 3000m marche féminin soit remplacé par un 5000m. Le choix est fait de laisser le choix aux participantes de faire un 3000 ou un 5000m.

PROVISOIRE